

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

## AMENDEMENT

N° CD1508

présenté par

Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche et Mme Mette

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER AE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.